

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Outre ses apports en termes de biodiversité et de stockage du carbone, la biomasse végétale - agricole comme forestière - sert une large variété d'usages, parmi lesquels l'alimentation, l'industrie, la construction, les matériaux et l'énergie.

Face aux objectifs de neutralité carbone et de sortie des énergies fossiles, la production de biomasse des fins énergétiques va toutefois prendre une place croissante ; ainsi, les scénarios prospectifs à 2050 estiment que les usages non-alimentaires devront doubler.

Tout en étant porteuse d'espoir pour l'autonomie énergétique du pays, une telle transformation des flux de production de biomasse pose aussi un bon nombre de questions. Elle interroge sur la capacité de répondre aux besoins alimentaires mais aussi en matériaux biosourcés, sur la disponibilité du bois pour la construction et les matériaux, ou encore sur les incidences environnementales face à des risques de pression accrue sur les sols, l'eau et d'atteinte à la biodiversité.

L'enjeu sera de réussir à satisfaire les différents usages de la biomasse, dans une approche de sobriété et de complémentarité, tout en augmentant son potentiel énergétique.

S'agissant de l'alimentation, l'avis souligne son caractère prioritaire en appelant à préserver notre autonomie et à retrouver des capacités de production nationales dans certains secteurs, dont les fruits et légumes.

Plus largement, il alerte sur la nécessité de prendre conscience qu'une alimentation de qualité et de proximité induit une hausse des prix, que viendra renchérir la croissance en besoins divers provenant de la biomasse agricole.

Le groupe Artisanat et Professions Libérales partage toutes ces orientations, comme celle aussi d'une meilleure valorisation locale de la biomasse forestière en encourageant les outils de transformation du bois sur le territoire, ce dont bénéficieront tous les acteurs de la filière, amont comme aval.

Pour assurer une bonne articulation entre les différents usages de la biomasse, l'avis invite à améliorer à la fois la connaissance des ressources potentiellement mobilisables, mais aussi la gouvernance autour d'un dialogue entre toutes les filières économiques concernées.

Ces deux axes sont en effet essentiels pour planifier la disponibilité de la biomasse et favoriser les investissements nécessaires, notamment pour des usages énergétiques. Cela suppose de développer des liens entre les acteurs du monde agricole, forestier, industriel et de la construction, tout en permettant de valoriser au mieux la biomasse.

Le groupe Artisanat et Professions Libérales approuve par ailleurs, l'importance de l'échelon régional, à travers un renforcement du rôle des « Cellules biomasse » comme des SRADDET pour faire émerger des feuilles de route partagées sur les besoins, et pour arbitrer sur les productions de biomasse du territoire.

A ce titre, le groupe considère qu'il est indispensable, au niveau local, d'associer toutes les parties prenantes, notamment les artisans du secteur alimentaire afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes ou leurs craintes face aux effets potentiels de tels ou tels choix de production sur le coût de leurs matières premières.

Enfin, pour éviter qu'une hausse de la demande de biomasse ne se fasse au détriment de la biodiversité, le groupe approuve la proposition d'encourager, par des incitations financières, les pratiques vertueuses des exploitants agricoles et forestiers.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté l'avis.